Nations Unies S/PV.8047



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8047e séance

Mercredi 13 septembre 2017, à 15 heures
New York

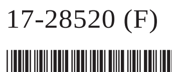
Président :	M. Alemu	(Éthiopie)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	Mme Gueguen
	Italie	M. Lambertini
	Japon	M. Kawamura
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Ciss
	Suède	M. Skoog
	Ukraine	M. Ilnystskyi
	Uruguay	M. Bermúdez

Ordre du jour

Paix et sécurité en Afrique

Rapport du Secrétaire général sur la situation dans le bassin du lac Tchad (S/2017/764)

17-28520 (F)







La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Paix et sécurité en Afrique

Rapport du Secrétaire général sur la situation dans le bassin du lac Tchad (S/2017/764)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Nigéria à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, et Mme Fatima Shehu Imam, Directrice du Réseau des organisations de la société civile dans l'État de Borno, à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à Mme Shehu Imam, qui participe à la présente séance par visioconférence depuis Maiduguri, au Nigéria.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/764, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation dans le bassin du lac Tchad.

Je donne maintenant la parole à M. Feltman.

M. Feltman (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que les membres du Conseil de sécurité, de l'occasion qui m'est donnée d'informer le Conseil sur le rapport du Secrétaire général (S/2017/764) sur la situation dans le bassin du lac Tchad. Je voudrais commencer par formuler des observations sur l'évolution de la situation politique et en matière de sécurité.

Grâce à la coordination entre les pays touchés, des progrès encourageants ont été enregistrés dans la lutte contre Boko Haram. Le Secrétaire général félicite les gouvernements de la région pour leurs efforts, déployés notamment par l'intermédiaire de la Force multinationale mixte (FMM). Il ne fait aucun doute que la capacité de combat de Boko Haram s'est affaiblie, mais pour compenser cette perte, Boko Haram a changé de stratégie et a de plus en plus recours à des attentats-suicides.

Nous remercions le Gouvernement suisse et le Comité international de la Croix-Rouge des efforts déployés en vue de la libération de 82 autres filles enlevées à Chibok, dans le nord-est du Nigéria en 2014. La visite qu'ont récemment effectuée au Nigéria la Vice-Secrétaire générale et la Secrétaire générale adjointe à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de la femme a permis de mieux comprendre le sort des femmes et des filles dans la région du bassin du lac Tchad. Malheureusement, le combat est loin d'être terminé. En juin et juillet derniers, 130 attaques attribuées à Boko Haram dans les quatre pays touchés ont fait 284 victimes civiles; cela marque une augmentation considérable par rapport aux 146 attaques et aux 107 victimes civiles enregistrées en avril et mai. Les pays les plus touchés sont restés le Nigéria, suivi par le Cameroun, le Niger et le Tchad.

En termes de plaidoyer politique, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, respectivement, se rendent régulièrement dans les pays touchés afin de promouvoir un renforcement de la coopération interrégionale. Ils proposent une stratégie régionale pour s'attaquer aux causes profondes de la crise. Une telle stratégie doit être contrôlée et appuyée par les pays touchés ainsi que par les organisations sous-régionales compétentes, notamment la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest et la Commission du bassin du lac Tchad.

La Conférence humanitaire d'Oslo pour le Nigéria et la région du lac Tchad, qui s'est tenue en février, ainsi que la visite effectuée par le Conseil en mars, ont permis de prêter l'attention voulue à la crise longtemps négligée dans le bassin du lac Tchad. L'Organisation des Nations Unies et les partenaires internationaux s'efforcent de maintenir la dynamique créée par ces événements. La semaine dernière, à Berlin, l'ONU a participé à la première réunion des hauts responsables du Groupe consultatif d'Oslo sur la prévention et la stabilisation dans la région du lac Tchad. Cette réunion a rassemblé des représentants des pays touchés, des donateurs et des organisations régionales et sous-régionales. Les discussions ont surtout porté sur la lutte contre les causes structurelles de la crise, et l'on y a abordé la stabilisation des collectivités, le rétablissement de services, les systèmes de gouvernance locale et la prévention de la violence.

En ce qui concerne les problèmes de développement, je note que la crise du bassin du lac Tchad a ravagé les infrastructures de base et les services publics. L'insécurité a entraîné un chômage à grande échelle et privé d'éducation 1 million d'enfants d'âge scolaire. Rien que dans le nord-est du Nigéria, les conséquences économiques considérables de la crise s'élèvent à près de 9 milliards de dollars. La pauvreté, le manque de légitimité de l'État, l'insécurité humaine et les changements climatiques, entre autres, aggravent cette situation dramatique. Comme c'est si souvent le cas, les femmes et les jeunes sont les principaux groupes à risque.

Les conflits et les déplacements ont érodé et, dans certains cas, brisé, les liens au sein des communautés et entre elles. Les structures et processus intracommunautaires qui, traditionnellement, régulaient la violence et réglaient les conflits, se sont affaiblis. Nous décelons des signes inquiétants de fragmentation sociale, tandis que des tensions naissent de divisions ethno-religieuses, sociales et autres, notamment entre les déplacés et les communautés d'accueil. Tant que de solides efforts de consolidation de la paix ne seront pas consentis, la réintégration des ex-combattants, notamment de Boko Haram et de membres de groupes d'autodéfense, risque de créer des tensions supplémentaires et d'accroître les risques de conflits secondaires. En outre, le rapport souligne la nécessité d'une attention et d'un financement accrus pour appuyer les activités de développement, notamment la stabilisation des collectivités, la relance économique et la prévention, afin de renforcer la résilience des collectivités et de garantir des solutions durables.

Hier, le Secrétaire général adjoint Lowcock chargé du Bureau de la coordination des affaires humanitaires a achevé sa première visite au Niger et au Nigéria dont l'objectif était de sensibiliser davantage la communauté internationale à la situation humanitaire, de discuter avec les gouvernements et d'envisager des mesures concrètes pour renforcer la réponse apportée.

Malgré les progrès notables dans l'accès aux personnes touchées dans le bassin du lac Tchad, les besoins humanitaires dans la région restent énormes. Quelque 10,7 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire. Avec 8,5 millions de personnes dans le besoin, le nord-est du Nigéria endure une fois de plus le pire de cette crise. Les financements sont toujours largement insuffisants. À l'heure actuelle, l'appel régional demandant 1,5 milliard de dollars pour 2017 n'est financé qu'à hauteur de 40 %.

La région est désormais confrontée à la saison des pluies, alors que l'insécurité alimentaire atteint son pic, des milliers de cultivateurs ayant manqué quatre saisons de plantation successives en raison des conflits et de l'insécurité et des déplacements qui en résultent. Dans toute la région, 7,2 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire grave, dont 5,2 millions dans le nord-est du Nigéria, où environ 50 000 personnes comptent parmi les plus exposées au risque de famine. La crise a déplacé quelque 2,4 millions de personnes, y compris 1,5 million d'enfants. En même temps que le retour de déplacés et de réfugiés s'opère, de nouveaux déplacements ont lieu. Compte tenu de la persistance de l'insécurité et du manque de services de base dans de nombreuses zones touchées, les retours involontaires et dangereux de réfugiés et de déplacés doivent être évités à tout prix.

S'agissant des droits de l'homme, nous sommes profondément préoccupés par les violations persistantes commises par Boko Haram, notamment les meurtres, le fait de contraindre des enfants à commettre des attentats-suicides, et les violences sexuelles et sexistes infligées aux femmes et aux enfants. Les auteurs de ces actes doivent être traduits en justice. L'ONU a également reçu de nombreuses allégations selon lesquelles des violations graves des droits de l'homme auraient été commises dans le cadre d'opérations antiterroristes. L'Organisation des Nations Unies continue à encourager la FMM à mettre en place une stratégie claire de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et notamment à faire appel, dans le cadre de sa composante civile, aux services d'un conseiller pour la problématique hommes-femmes. Le rapport indique notre conviction de la nécessité de s'accorder sur le fait que les violations des droits de l'homme comptent parmi les causes profondes de l'instabilité dans le bassin du lac Tchad et que l'impunité alimentera la crise. Investir dans des mécanismes de justice traditionnels au niveau communautaire est essentiel pour une réconciliation et une stabilité viables. La prévention des activités terroristes, les initiatives de stabilisation et de relèvement doivent intégrer la dimension des droits de l'homme.

La violence sexuelle reste de manière consternante répandue dans la région. Elle est l'un des facteurs des déplacements forcés et représente un risque particulier dans les situations de déplacement, dans lesquelles les femmes et les enfants touchés par un conflit sont

exposés au quotidien à des risques d'exploitation. Les personnes qui souffrent de graves traumatismes physiques ou psychologiques ont besoin de soins médicaux et psychosociaux urgents. L'ONU étudie les possibilités de déployer des conseillers spécialisés dans les questions des violences sexuelles liées aux conflits dans le nord-est du Nigéria.

L'ONU se heurte à une grave pénurie de financements pour déployer des spécialistes des droits de l'homme dans la région. Nous réitérons notre appel à la générosité de la communauté internationale afin que l'ONU puisse appuyer l'établissement de mécanismes nationaux et régionaux qui assurent un suivi systématique de la situation des droits de l'homme et fassent rapport à ce sujet.

Je voudrais évoquer les questions de la réforme du secteur de la sécurité et du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration. L'absence d'une approche cohérente concernant les transfuges de Boko Haram, y compris de critères clairs et transparents tenant compte des droits de l'homme et conformes au cadre international de lutte contre le terrorisme, pose de multiples difficultés. Bien qu'elles soient menées de bonne foi, les opérations ponctuelles entraînent la détention irrégulière de milliers de personnes et/ou leur mauvais traitement. Cette situation n'est ni productive, ni durable, ni conforme à l'état de droit, et la justice n'est pas rendue.

À notre sens, l'action menée par la FMM reste indispensable pour régler la crise. Toutefois, le lourd investissement financier consenti par les pays de la région a un coût élevé : les gouvernement n'ont d'autre choix que de détourner une bonne partie de leurs budgets nationaux consacrés au développement pour répondre aux besoins en matière de sécurité nationale et régionale. À l'ONU, les États Membres veillent au grain et s'assurent que les fonds alloués au développement et à l'action humanitaire ne sont pas détournés au profit de l'action en faveur de la paix et de la sécurité. Nous espérons que les pays touchés parviendront à mobiliser l'appui nécessaire pour faire de même. Nous nous félicitons des promesses déjà faites et nous encourageons le versement en temps opportun du restant des contributions annoncées pour permettre à la FMM de relever les défis auxquels elle est confrontée.

En conclusion, je note que la nature complexe et de plus en plus prolongée de la crise dans le bassin du lac Tchad appelle des solutions innovantes et intégrées qui transcendent les divisions traditionnelles entre stratégies humanitaires et de développement. L'ONU est déterminée à adopter une nouvelle façon de travailler qui lui permettra de répondre aux besoins urgents des populations affectées et de s'attaquer aux causes profondes de la crise d'une façon coordonnée et progressive. J'exhorte tous les partenaires à redoubler d'efforts pour fournir une assistance humanitaire vitale aux populations touchées et permettre un relèvement rapide et à plus long terme. Voilà la base qui permet de renforcer la résilience et de garantir des solutions durables à la crise

Nous encourageons une fois de plus les pays touchés à élaborer ensemble une stratégie pour lutter contre les causes profondes de la crise. Nous espérons que la conférence régionale sur la stabilisation qui doit se tenir en octobre à N'Djamena sera un premier pas fait dans cette direction.

À l'ONU, nous restons engagés à œuvrer avec les pays de la région pour mettre fin à la violence, protéger les civils, promouvoir le développement humain et atténuer les souffrances dans le bassin du lac Tchad. Nous pouvons empêcher la crise de prendre de l'ampleur mais cela requiert un plus grand appui politique et financier à La région du bassin du lac Tchad. L'événement prévu le 21 septembre en marge de l'Assemblée générale sera une bonne occasion pour la communauté internationale de réaffirmer son soutien à la région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Feltman de son exposé.

Je donne maintenant la parole à Mme Imam.

Mme Imam (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Ambassadeur de l'Éthiopie et Président du Conseil de sécurité pour ce mois de m'avoir invitée à présenter le point de vue de la société civile dans le cadre de l'examen de la situation dans le bassin du lac Tchad.

Je m'appelle Fatima Shehu Imam. Je suis la Présidente en exercice de la Fédération internationale des femmes juristes dans l'État de Borno et, aujourd'hui je représente aussi le Réseau des organisations de la société civile de l'État de Borno.

Ce réseau est une coalition de plus d'une centaine d'organisations communautaires, confessionnelles et de la société civile engagées dans une large gamme d'activités visant à fournir une assistance humanitaire aux victimes d'une insurrection qui dure depuis plus de quatre ans. Dans l'État de Borno. où je vis et où je

travaille, les familles, les moyens de subsistance et les communautés sont disloqués par les activités des insurgés de Jamaatou Ahl es-Sunna lid-Daawaati wal-Jihad, également connu sous le nom de Boko Haram. L'État de Borno reste l'épicentre de l'insurrection de Boko Haram.

En mars de cette année, les membres du Conseil m'ont rencontrée ainsi que d'autres femmes dirigeantes d'organisations féminines de la société civile lors de la visite qu'ils ont effectuée à Maiduguri. Malheureusement, il n'y a eu aucune amélioration significative s'agissant de répondre aux besoins en matière de protection et d'aide humanitaire du nombre croissant de victimes de l'insurrection qui ont été déplacées.

La non-participation des femmes aux processus de prise de décisions et de consolidation de la paix et à la fourniture de l'aide et des secours dans les camps continue d'être source de grave préoccupation. C'est l'État de Borno qui accueille actuellement le plus grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays, lesquelles ont encore besoin de protection et d'aide humanitaire urgente en raison du haut niveau d'insécurité qui y règne. La situation humanitaire difficile dans le nord-est du Nigéria est probablement due aux défis sécuritaires et à l'effondrement quasi total de l'appareil sociétal et institutionnel de l'État, qui a été incapable de répondre aux besoins du nombre croissant de personnes déplacées.

Je voudrais souligner les principaux sujets de préoccupation suivants que nous avons identifiées dans le cadre de l'action que nous menons en tant qu'humanitaires, énumérer les principaux domaines nécessitant une intervention urgente, et parler des difficultés que nous rencontrons en tant que coalition. Je conclurai par un appel lancé à la conscience du Conseil de sécurité.

En matière de sécurité, la situation à Maiduguri et aux alentours reste généralement tendue et fragile. Si plusieurs rapports ont fait état d'améliorations et de gains enregistrés par les forces armées nigérianes dans la région, ces progrès ont été largement surestimés, ce qui a fait naître un faux sentiment de sécurité et provoqué une recrudescence des attaques armées contre les civils et autres cibles faciles dans et autour de l'État. Au sein des communautés, les gens vivent toujours dans la peur et beaucoup de ceux qui ont été déplacés par l'insurrection hésitent à retourner chez eux, d'où la pauvreté, la pénurie de produits alimentaires, la malnutrition, un effondrement total des activités économiques et la menace de la famine.

Les menaces à la vie et aux biens des populations marginalisées, en particulier des femmes et des filles, semblent s'accroître à la lumière de la recrudescence des attaques violentes. Les organisations locales de la société civile œuvrant sur le terrain, comme la mienne, n'ont pas les moyens d'atteindre de larges groupes de cette communauté, notamment les femmes et les filles qui ont besoin d'une aide humanitaire urgente. Contrairement aux organisations non gouvernementales internationales et aux organismes des Nations Unies qui sont accompagnés par des agents de sécurité au cours de leurs opérations sur le terrain, les groupes locaux, eux, continuent de mener leur action sans être accompagnés par aucun appareil sécuritaire, ce qui rend l'accès très difficile et met en danger la vie des personnes engagées dans de telles opérations.

Les violations flagrantes des droits fondamentaux des personnes vivant dans les camps à Maiduguri et dans les alentours sont monnaie courante. Comme nous l'avons décrit en détail dans de nombreux rapports adressés au Conseil, il y a de sévères pénuries de produits alimentaires et autres fournitures, ce qui fait que la nourriture est échangée contre des faveurs sexuelles. Les nombreuses visites que j'ai effectuées en personnes dans les camps de déplacés dans le cadre de l'action que je mène pour améliorer et promouvoir le bien-être et les droits des femmes et des enfants, me permettent de dire que la plupart des femmes et des enfants qui y vivent ne connaissent pas leurs droits fondamentaux et ne savent même pas que ces droits sont violés. Cela est dû pour une part au fait que la culture dominante veut que les femmes n'ont pas droit au chapitre et, d'autre part, au fait qu'elles ne savent pas où s'adresser lorsqu'elles ont été victimes d'un viol. L'insurrection a prélevé un tribut sur ces femmes qui sont maintenant cheffes de famille et qui se retrouvent contraintes de vendre leurs corps pour se procurer de la nourriture – ce qui a au bout du compte pour résultat des grossesses non désirées et des maladies sexuellement transmissibles, au nom du sexe pour la survie, juste pour nourrir leurs familles.

S'agissant des femmes et des filles enlevées par Boko Haram, elles ont été utilisées comme kamikazes dans la récente vague d'attentats-suicides perpétrés par les insurgés. On ne saurait trop insister sur la question de la stigmatisation dont font l'objet les femmes et les filles, telle cette femme mariée qui a été enlevée par Boko Haram et qui est retournée chez elle des années

plus tard avec un autre enfant dans les bras. Et son mari l’a forcée à choisir entre lui ou l’enfant. Il faut aborder d’urgence ce problème concernant le traumatisme psychologique qu’a connu cette femme ainsi que bien d’autres qui ont perdu toute confiance en elles-mêmes à cause de la stigmatisation. Il faut mettre davantage l’accent sur la réintégration des femmes, tout en luttant contre la stigmatisation et en veillant à ce que les femmes participent aux stratégies visant à lutter contre Boko Haram.

En ce qui concerne la menace qui pèse sur l’agriculture, les modes de vie et les habitudes des populations ont été bouleversés à cause des conditions précaires de sécurité dans la région. En raison de problèmes liés à la sécurité, les membres de certaines communautés ont peur de se rendre dans leurs fermes car il est dangereux de se déplacer au-delà d’un rayon de trois kilomètres de ces communautés. Il y a environ une semaine, 12 personnes ont été enlevées dans leurs fermes et elles sont toujours portées disparues. Il y a beaucoup d’informations faisant état d’enlèvements, ce qui constitue évidemment une source de vive préoccupation pour mon Réseau.

Le Réseau et de nombreux groupes de la société civile sont confrontés à de nombreux défis, qui limitent notre capacité à mener à bien nos activités visant à sauver des vies humaines. Il s’agit notamment de défis opérationnels, comme le financement, de défis institutionnels, liés aux politiques et aux lois, et de problèmes de sécurité.

Actuellement, on observe un manque de souplesse s’agissant des fonds alloués aux activités humanitaires. En effet, s’agissant de l’accès au financement, les mêmes critères sont appliqués à des institutions très professionnelles et expérimentées, comme les organismes des Nations Unies, et aux organisations non gouvernementales internationales. Il ne fait aucun doute que ces différences claires et notables en termes de capacités institutionnelles limitent les possibilités de financement offertes aux petits groupes locaux qui mènent des interventions vitales sur le terrain.

Nous devons veiller de toute urgence à ce que les organisations locales de la société civile et les populations touchées jouent un rôle essentiel dans la conception et la mise en œuvre des interventions. Compte tenu de la situation précaire et tendue qui règne dans la région, il est extrêmement difficile et dangereux pour les groupes locaux de participer à des opérations sur le terrain. En conséquence, ces groupes ne disposent pas du même dispositif de sécurité que nos collègues au sein des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales.

En dépit de la situation humanitaire très grave que connaît le pays et de l’attention apparente que le monde entier prête au Nigéria en raison de l’insurrection et du nombre croissant de déplacés ayant besoin de protection et d’assistance, je voudrais attirer l’attention du Conseil sur le fait que le pays ne dispose pas encore de lois et/ou de politiques globales relatives aux interventions humanitaires. Cela signifie que la majorité des activités actuellement en cours sont menées de façon ponctuelle et sans aucune transparence, en l’absence de mécanismes de responsabilisation.

Pour terminer, même si je tiens à exprimer ma profonde gratitude pour cette occasion qui m’a été donnée de prendre la parole devant le Conseil de sécurité, je me dois de rappeler le rôle important que joue la perception dans le contexte des interventions humanitaires et pour ce qui est de donner de l’espoir aux populations. La perception sur le terrain aujourd’hui illustre une perte d’espoir parmi les très nombreuses personnes touchées par le conflit, car elles estiment que les interventions sont insuffisantes, en dépit d’importants fonds qui y sont affectés, selon le Gouvernement et les partenaires de développement. J’exhorte le Conseil à considérer ma déclaration comme un appel urgent et pressant. Compte tenu des défis mis en exergue et de l’analyse de la situation, il doit promouvoir la mise en place d’un mécanisme d’intervention stratégique et adéquat pour apporter aide et assistance aux millions de personnes ayant besoin de protection et d’aide humanitaire.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie Mme Imam de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint, M. Feltman, de son exposé édifiant et Mme Imam de nous avoir fait part de ses réflexions.

Cela fait six mois que nous avons entendu le témoignage de Mme Imam et celui de nombreuses autres personnes, dans un camp poussiéreux de déplacés à Maiduguri. Cela m’a vraiment fait prendre conscience – et je pense que c’est probablement le cas pour nombre de ceux d’entre nous qui étaient là – du coût humain de la crise qui frappe le bassin du lac Tchad. Il était donc très utile d’entendre Mme Imam aujourd’hui.

Il est essentiel que le Conseil continue d'entendre les personnes les plus touchées par les questions inscrites à son ordre du jour et continue de se servir de ces analyses et de ces déclarations venues du fond du cœur pour éclairer sa prise de décision.

Malheureusement, comme l'exposé de Mme Imam et le rapport du Secrétaire général (S/2017/764) l'indiquent clairement, six mois après notre visite dans le bassin du lac Tchad, la situation demeure extrêmement préoccupante. Certes, Boko Haram a été affaibli et des territoires ont été récupérés, mais Boko Haram est loin d'avoir perdu son influence. Il est affaibli, mais il n'est pas à bout. Il a en effet changé de tactique en passant de la saisie de territoires à des attaques opportunistes. Maiduguri est actuellement le théâtre d'attentats suicides hebdomadaires, dont beaucoup sont commis par des filles qui sont forcées de jouer les kamikazes. Plus de 400 personnes ont été tuées depuis notre visite. Les enlèvements honteux et ignobles de jeunes femmes et de filles commis par Boko Haram se poursuivent. Celles qui rentrent continuent d'être victimes de stigmatisation et de discrimination. Pour cette raison, le Royaume-Uni organisera une réunion ministérielle le 18 septembre, à l'occasion du lancement de nouveaux principes mondiaux pour lutter contre cette stigmatisation.

Cette barbarie persistante ne fait qu'exacerber les crises humanitaires. Depuis notre visite, le nombre de Nigérians qui cherchent refuge dans les pays voisins n'a guère diminué. Il y a encore près de 2 millions de déplacés dans le nord-est du Nigéria et plus de 8 millions de personnes qui ont besoin d'une aide vitale de toute urgence. S'il est vrai que le nombre de retours forcés a diminué, des milliers de personnes ont été contraintes à retourner dans des zones où elles ne se sentent pas en sécurité. Dès lors, il est évident que nous devons tous redoubler d'efforts pour nous acquitter des engagements que nous avons pris au titre de la résolution 2349 (2017).

Le Royaume-Uni apportera sa contribution. Nous restons engagés à agir en partenariat avec le Nigéria et ses voisins pour affaiblir et vaincre Boko Haram. Nous restons déterminés à fournir une aide aux personnes qui en ont besoin dans la région. Nous avons augmenté notre aide humanitaire, qui est passée à 130 millions de dollars cette année. Nous avons annoncé une contribution supplémentaire de 260 millions de dollars pour les quatre prochaines années, dans le cadre du programme de transition aux activités de développement dans la partie nord-est du Nigéria.

Nous devons tous apporter notre contribution. Le Fonds humanitaire pour le Nigéria, lancé en février avec un appel de 1 milliard de dollars cette année, avait été financé à moins de la moitié le mois dernier. Comme le précise le rapport du Secrétaire général, le financement insuffisant fourni par la communauté des donateurs continue de limiter les activités de fourniture d'aide alimentaire, de développement et de relèvement.

Tout comme la communauté internationale, les gouvernements des pays de la région doivent agir. Nous attendons du Gouvernement nigérian et des pays touchés qu'ils mettent à disposition plus de ressources là où c'est possible et accordent davantage la priorité aux interventions humanitaires. Nous les appelons également à accélérer tous les enregistrements en suspens des organisations humanitaires dans la région, comme l'indique le rapport du Secrétaire général.

Nous nous félicitons du renforcement de la coordination civilo-militaire dans le cadre de l'action humanitaire et nous demandons que cette coordination se poursuive. Toutefois, nous déplorons vivement le raid effectué dans un camp de base des Nations Unies par l'armée nigériane le mois dernier, tout en nous félicitant de la réaction rapide des autorités.

Il est clair qu'une solution à long terme passe impérativement par l'élimination des causes profondes qui ont conduit à l'apparition de Boko Haram. Je pense que c'est la leçon principale que beaucoup d'entre nous ont tirée de notre visite. Ces efforts visant à trouver des solutions à plus long terme et à remédier aux causes profondes de la crise exigent l'élaboration d'un plan régional pour s'attaquer aux problèmes politiques, économiques, de gouvernance, de transparence et de responsabilisation. Pour que ces efforts soient couronnés de succès, il faut respecter les droits de l'homme. Les informations persistantes faisant état d'actes de torture, d'arrestations arbitraires et d'exploitation sexuelle sont extrêmement préoccupants. De tels actes doivent cesser. Par conséquent, nous appuyons les appels en faveur d'un financement accru pour renforcer la présence des Nations Unies chargée du suivi de la situation sur le terrain.

Enfin, on ne saurait négliger le rôle des femmes dans cette crise. Nous réitérons l'appel lancé par le Conseil en vue du renforcement de la coopération entre les gouvernements des pays de la région, la Force multinationale mixte et les femmes membres de la société civile, et en vue du déploiement d'un conseiller

pour la problématique hommes-femmes auprès de la Force multinationale mixte.

Bref, nous devons tous faire davantage. Six mois après notre visite, nous ne pouvons pas nous permettre de relâcher notre attention. J'espère que grâce à des exposés comme ceux de Mme Imam et de M. Feltman que nous entendus aujourd'hui, nous n'oublierons jamais ce qui est en jeu, tout comme lorsque nous nous trouvions à Maiduguri.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint, M. Feltman, de son exposé. Je tiens également à remercier Mme Imam d'avoir fait part au Conseil de ses vues, qui sont très importantes. Je conviens que dans le cadre de tous nos travaux, nous devons nous attacher à écouter les opinions de ceux qui sont les plus touchés par les situations dont nous sommes saisis. Je n'ai pas pu participer à la mission du Conseil, ce qui fait que j'apprécie encore plus l'exposé très honnête de Mme Imam, même si elle a appelé l'attention sur une certaine rigueur et des insuffisances.

Les difficultés auxquelles se heurte la région du bassin du lac Tchad sont multidimensionnelles : crise sécuritaire, situation d'urgence humanitaire et déficits de développement. Au cours de la visite qu'il a effectuée dans la région cette année, le Conseil a eu l'occasion de constater de quelle manière l'interaction entre ces facteurs y affecte la vie des populations. La résolution 2349 (2017), adoptée à notre retour et à laquelle l'exposé d'aujourd'hui fait suite, était tournée vers l'avenir et soulignait notre solidarité et notre plein appui aux populations touchées par le conflit et aux gouvernements de la région.

Nous saluons les efforts sous-régionaux, régionaux et internationaux déployés pour atténuer les conséquences de l'insurrection de Boko Haram. Dans le même temps, nous restons profondément préoccupés par l'ampleur alarmante de la crise humanitaire. Si l'expansion de l'intervention humanitaire connaît certains progrès, il est toutefois clair que nous devons intensifier nos efforts, tout en faisant fond sur les engagements pris à la Conférence humanitaire d'Oslo en février. Nous ne devons pas relâcher l'attention que nous portons à cette situation. Je voudrais soulever trois points qui, à notre avis, sont essentiels pour réussir à relever les défis en présence.

Premièrement, une approche globale et régionale est nécessaire. L'instabilité et l'insécurité qui règnent dans la région découlent de nombreuses causes profondes, notamment les changements climatiques, la fragilité économique, la marginalisation, les violations des droits de l'homme et les difficultés démographiques. Lutter contre les problèmes de sécurité urgents doit aller de pair avec des efforts de développement qui visent à remédier à l'instabilité à long terme, en améliorant la vie quotidienne des populations sur le terrain.

Nous nous félicitons que la Commission de l'Union africaine et la Commission du bassin du lac Tchad aient annoncé qu'elles prévoyaient d'organiser une conférence sur la stabilisation au début du mois d'octobre. Cette manifestation donnera aux pays une occasion importante de travailler ensemble à l'élaboration d'une stratégie régionale visant à remédier aux causes profondes de la crise.

Les effets des changements climatiques et leurs liens avec la stabilité et la sécurité sont manifestes. Nous ne pouvons pas fuir la réalité si nous voulons véritablement régler les problèmes qui sévissent dans la région. Qu'il n'y ait pas eu de suivi à cet égard dans le rapport du Secrétaire général (S/2017/764) pousse une nouvelle fois à souligner que les Nations Unies doivent améliorer les stratégies d'évaluation et de gestion des risques, comme le souligne clairement le Conseil de sécurité dans sa résolution 2349 (2017). Le Conseil doit rester vigilant face aux menaces qui pèsent sur la stabilité du fait des effets néfastes des changements climatiques.

Il existe des liens indissociables entre la sécurité, le développement et les droits de l'homme. Nous convenons avec le Secrétaire général que le financement des activités de suivi de l'ONU en matière de droits de l'homme doit être préservé. Au Nigéria, la création d'une commission judiciaire chargée d'examiner si les forces armées du pays s'acquittent des obligations qui leur incombent en matière de droits de l'homme et respectent les règles d'engagement est une évolution positive, et nous appelons toutes les parties concernées à mettre en œuvre la Déclaration d'action d'Abuja. Nous encourageons également le déploiement rapide de personnel civil pour les postes restant à pourvoir à la Force multinationale mixte, en particulier un nombre suffisant de spécialistes des questions relatives à l'égalité des sexes.

Le deuxième point que je voudrais aborder concerne la nécessité de nouer des partenariats élargis, en particulier avec l'Union africaine et les acteurs du développement. Comme l'a montré notre visite à Addis-Abeba la semaine dernière, le Conseil de sécurité de

l'ONU et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine concordent dans leur analyse de la situation et des réponses requises. Pour rendre ces réponses opérationnelles, il nous faut profiter de l'élan généré par le Cadre commun ONU-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité.

De même, aucune paix durable ne pourra être instaurée en l'absence de partenariats efficaces consacrés à l'articulation entre les questions humanitaires, la reconstruction et le développement. La réunion qui s'est tenue à Berlin ce mois-ci a mis en exergue la nécessité d'un relèvement rapide, de la prévention et des efforts conjoints de stabilisation. Il faut rechercher la complémentarité et la coopération auprès d'un certain nombre d'acteurs, notamment les institutions financières internationales.

Mon troisième point porte sur le rôle des femmes en tant qu'agents de changement. L'autonomisation des femmes ne doit pas être négligée dans les efforts de reconstruction et de stabilisation. Si les femmes participent pleinement, effectivement et sur un pied d'égalité à tous les échelons de la société, les politiques seront mieux adaptées aux réalités sur le terrain, ce qui créera des conditions plus favorables à une stabilité et une paix de long terme. Je suis particulièrement heureux que nous ayons pu profiter de l'intervention de Mme Imam aujourd'hui. Les femmes de la société civile peuvent fournir des éclairages inédits pour étayer nos débats et décisions.

Nous sommes consternés par la révélation faite dans le rapport du Secrétaire général selon laquelle Boko Haram recourt de plus en plus à des attentats-suicides, lesquels sont souvent exécutés par des filles recrutées de force. C'est pourquoi une priorité fondamentale des gouvernements doit être la création de possibilités de réadaptation pour les enfants et leurs mères, y compris la sensibilisation des communautés afin d'éviter la stigmatisation et de faciliter les retours. Nous appuyons également l'appel lancé par le Secrétaire général pour que soit élaborée une stratégie visant à faire participer les femmes à la prévention de l'extrémisme violent, tout en tenant compte de toute la complexité des catégories dont relèvent les femmes.

L'adoption de la résolution 2349 (2017) a permis de prendre acte des multiples défis auxquels est confrontée la région du bassin du lac Tchad et de la détermination du Conseil à appuyer les efforts visant à instaurer une paix et un développement durables à long terme. Nous ne devons pas nous laisser distraire. Nous décelons trois possibilités pour l'avenir.

Premièrement, nous aimerions recevoir des informations complémentaires sur la planification de la visite conjointe des dirigeants de l'ONU, de l'Union africaine et des institutions financières internationales évoquée dans la résolution. Deuxièmement, nous aimerions que le système des Nations Unies explique comment le Conseil de sécurité peut appuyer au mieux la conférence pour la stabilisation prévue par l'Union africaine et la Commission du bassin du lac Tchad. Enfin, nous attendons avec intérêt le rapport d'octobre du Secrétaire général suite à la déclaration présidentielle sur le risque de famine au Yémen, en Somalie, au Soudan du Sud et dans le nord-est du Nigéria (S/PRST/2017/14). Cet exposé nous permettra de mieux comprendre et de mieux combattre les difficultés rencontrées dans la région et au-delà.

M. Lambertini (Italie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette importante séance. Je remercie également le Secrétaire général adjoint, M. Feltman, de l'exposé détaillé qu'il a présenté devant Conseil de sécurité cet après-midi. Naturellement, je tiens également à remercier Mme Fatima Shehu Imam de sa déclaration éclairante. À l'instar de M. Rycroft, je garde un bon souvenir de notre réunion avec elle et ses collègues au cours d'une matinée très chaude et poussiéreuse dans le camp de déplacés de Maiduguri. Il s'agissait d'une visite importante du Conseil de sécurité – c'était la première fois depuis plusieurs années qu'il se rendait dans cette région qui en proie à une crise depuis de nombreuses années. Mais les informations qui nous parviennent de Maiduguri toutes les semaines, voire tous les jours, montrent que cette crise est loin d'être terminée, et nous devons donc ne pas relâcher notre attention sur la région.

À cet égard, au cours des derniers mois, le Conseil a consacré une attention considérable à la région du bassin du lac Tchad. J'en veux pour preuve le fait que cette situation a été récemment examinée lors des consultations conjointes annuelles de l'ONU et de l'Union africaine. La crise, qui touche le bassin du lac Tchad et le territoire de quatre pays, est l'une des plus larges crises humanitaires au monde, et plusieurs millions de personnes ont besoin d'aide. Au cours de notre visite dans la région, nous avons vu de nos propres yeux à quel point il est urgent d'agir pour intensifier notre action face aux défis qui sévissent dans la région.

Si elle est alimentée par l’insurrection de Boko Haram, cette crise est toutefois multidimensionnelle. Ses causes profondes incluent les changements climatiques, la pauvreté et le sous-développement, autant de problèmes auxquels les populations de la région se heurtent depuis des années, voire des décennies.

La communauté internationale s’est réunie à Oslo pour apporter des secours humanitaires désespérément nécessaires, et il est essentiel que les causes profondes des vulnérabilités du bassin du lac Tchad fassent elles aussi l’objet d’une attention urgente, faute de quoi la dépendance vis-à-vis de l’aide extérieure durera encore de nombreuses années. En conséquence des engagements pris à la Conférence humanitaire d’Oslo, l’Italie continue d’apporter une contribution bilatérale, par le truchement des organismes des Nations Unies, en finançant des projets visant à promouvoir et renforcer la résilience de la population locale tout en réduisant les risques de déplacement et de migration.

Certes, le Niger continue de figurer parmi les pays prioritaires de notre coopération, mais nous sommes sur le point de lancer un programme qui permettra d’étendre cette priorité au niveau de la région. Ce projet sera assorti d’une durée plus longue et visera spécifiquement à assister en particulier les jeunes grâce à un large éventail d’outils – travail contre rémunération en espèces, microcrédits ou formation en cours d’emploi. Je voudrais également mentionner l’engagement de l’Italie à soutenir le plan national de développement présenté récemment à Paris par le Président tchadien, M. Idriss Déby Itno, avec une contribution financière de 20 à 30 millions d’euros. En outre, dans le cadre de la stratégie du Secrétaire général pour faire face à la famine dans la région du bassin du lac Tchad, nous avons déjà versé notre engagement financier.

Comme l’indique dans le détail le rapport du Programme des Nations Unies pour le développement publié la semaine dernière, le manque de ressources, la marginalisation et la faiblesse de la gouvernance sont les principaux facteurs qui poussent les jeunes Africains à l’extrémisme violent. La situation dans la région du bassin du lac Tchad nous rappelle avec force le lien entre les changements climatiques, l’insécurité, la croissance démographique, les besoins humanitaires non satisfaits et le risque de radicalisation. Une crise de cette magnitude a des répercussions sur nous tous, car elle entraîne des déplacements massifs de populations et favorise des conditions propices à des activités illicites telles que la traite des personnes et la contrebande. Elle met également en exergue notre responsabilité dans le cadre du Programme de développement durable à l’horizon 2030, qui a lui aussi été élaboré pour prévenir et atténuer les effets de ce type de situations d’urgence.

Dans ce contexte, le respect des droits de l’homme doit être garanti par tous les moyens. Les violences à l’égard des femmes ou des enfants ou les attaques contre des écoles ou des hôpitaux ne sauraient être tolérées, quels que soient le lieu ou le moment où elles sont commises et quels qu’en soient les auteurs. À cet égard, nous tenons à réaffirmer le rôle fondamental que jouent les femmes dans la prévention des conflits potentiels et le renforcement des processus de réconciliation nationale grâce à la prise en compte d’une perspective sexospécifique sur les questions de sécurité, de justice et de gouvernance. Nous félicitons l’ONU et l’Union africaine d’avoir mené dans un pays de la région du lac Tchad la toute première mission conjointe de haut niveau consacrée à une véritable participation des femmes à la paix, à la sécurité et au développement. Nous appuyons une approche régionale, intégrée et globale pour traiter efficacement les dimensions sécuritaire, économique, sociale et judiciaire de la crise. Nous nous félicitons de l’annonce de la conférence qui aura lieu en octobre à N’Djamena.

Nous saluons également les initiatives prises par l’Union africaine et la Commission du bassin du lac Tchad. Les dimensions de cette crise sont vastes, interrégionales et étroitement liées à l’instabilité au Sahel. La menace terroriste et le fléau que constituent la traite des personnes et le trafic de stupéfiants et d’armes se répandent dans toute la région. Je tiens à saluer les efforts menés par les pays de la région pour instaurer la stabilité et la sécurité, à l’instar de la Force multinationale mixte et du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel).

Je voudrais également rappeler le rôle important joué par l’Union européenne, l’un des principaux partenaires de la région. L’action multidimensionnelle de l’Union européenne, qui englobe une coopération en matière de sécurité, de politique et de développement, repose sur un paradigme de politiques intégré qui considère la région du lac Tchad et le Sahel comme un tout géographique. Au niveau régional, nous appuyons fermement les efforts du Bureau régional des Nations Unies pour l’Afrique centrale et du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel, ainsi que les initiatives telles que la force du G5 Sahel et la stratégie de paix et de sécurité de l’Autorité intergouvernementale

pour le développement. Ce sont là des étapes importantes pour renforcer le rôle des organisations régionales et tracer la voie vers la paix, la sécurité et le développement.

M. Ciss (Sénégal) : La délégation sénégalaise se réjouit de la tenue de cette séance du Conseil de sécurité sur la situation dans le bassin du lac Tchad, six mois exactement après notre visite dans la région et après l'adoption de la résolution 2349 (2017), qui y a été consacrée. Aussi ma délégation tient-elle à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Jeffrey Feltman, pour la clarté de sa présentation du rapport soumis par le Secrétaire général (S/2017/764), rapport qui renseigne sur les progrès réalisés et les défis encore à relever. Mes remerciements vont également à Mme Fatima Shehu Imam, Directrice du Réseau des organisations de la société civile de l'État de Borno, pour avoir bien voulu partager avec nous son expérience du terrain.

En adoptant la résolution 2349 (2017) suite à sa visite au Cameroun, au Niger, au Nigéria et au Tchad, le Conseil a assurément replacé la double crise sécuritaire et humanitaire qui sévit dans le bassin du lac Tchad au cœur des priorités de la communauté internationale. En effet, suite à ce déplacement, la mobilisation internationale en soutien à cette région s'est considérablement renforcée avec les visites successives du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, de la Vice-Secrétaire générale Amina Mohammed, du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, ainsi que du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale. Dans le même sillage se tiendra du 3 au 5 octobre à N'Djamena, au Tchad, une conférence régionale sur la stabilisation, la première rencontre d'une série de trois visant à définir une stratégie régionale de stabilisation des zones affectées dans la région. Une telle mobilisation internationale a sans doute favorisé la reconquête par la Force multinationale mixte – dont je tiens à saluer le courage et l'abnégation des membres – des territoires anciennement contrôlés par le groupe Boko Haram, l'amélioration de la situation sécuritaire dans ces zones, la libération d'otages, sans oublier l'arrestation ou la reddition de beaucoup de combattants de cette secte. Au plan humanitaire, il convient de noter le renforcement de l'accès des populations civiles à l'alimentation, aux soins de santé primaires, à l'eau et à l'assainissement.

Ces progrès, bien que très importants, ne doivent nullement masquer la dure réalité que vivent au quotidien les millions de femmes et d'enfants dans les pays du bassin du lac Tchad, comme nous le rappelle la multiplication des attentats terroristes de ces derniers mois, attentats que je tiens ici une fois de plus, au nom de mon pays, à condamner de la façon la plus énergique.

En effet, selon le rapport du Secrétaire général, 245 attaques ont été perpétrées, la plupart par des femmes au moyen de bombes suicidaires, durant les mois de juin, juillet et août dans le nord-est du Nigéria, dans le nord du Cameroun et dans les régions frontalières du Tchad, et ce, avec un bilan sombre de 225 morts. Si ces attentats attestent des capacités dudit groupe à poursuivre ses opérations terroristes, le fait qu'il use de plus en plus de procédés asymétriques est, quant à lui, la preuve du changement du rapport de force qui lui est désormais défavorable, même s'il faut, malgré tout, continuer de déplorer le manque de moyens logistiques des pays de la région dans leur lutte pour faire face à la menace asymétrique. Cela pose l'urgence de renforcer les capacités desdits États dans le domaine de l'alerte et de la réaction rapides face au phénomène des attentats-suicide, ce qui appelle l'implication des populations afin de développer une police de proximité.

De même, la coopération sous-régionale et interrégionale reste indispensable pour sécuriser les frontières à l'effet de combattre efficacement la criminalité transnationale organisée, comme le trafic d'armes ou la traite des personnes, qui, il faut le rappeler, font le lit de cette crise. Il importe également d'intensifier le soutien international pour satisfaire les besoins exprimés dans le cadre de l'appel humanitaire lancé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, appel à mobiliser 1,5 milliard de dollars, mais dont 30,9 % seulement ont fait l'objet de décaissements.

Ne nous y trompons guère, la solution ne pourra passer que par le développement, d'autant plus que les zones les plus affectées par Boko Haram dans les quatre pays concernés sont celles où la pauvreté est la plus aiguë. Voilà pourquoi ma délégation tient à se féliciter de la tenue, le 6 septembre, de la réunion du groupe consultatif d'Oslo sur la prévention et la stabilisation, composé de l'Allemagne, du Nigéria, de la Norvège, du Cameroun, du Niger et du Tchad, à l'effet de s'attaquer aux causes profondes de la crise.

À cet égard, et pour permettre à ces pays, après les avancées effectuées aux plans sécuritaire et humanitaire, de relever le défi le plus ardu, celui de la stabilisation et du développement, le Sénégal est d'avis que les impératifs ci-après méritent une attention particulière.

Premièrement, il est nécessaire de promouvoir les investissements privés, indispensables pour créer des

emplois, notamment en faveur des jeunes, qui restent la cible privilégiée des recruteurs des groupes terroristes. Il y a lieu également de promouvoir les investissements privés pour réduire la forte dépendance des populations de la région vis-à-vis de l'agriculture, de l'élevage ou de la pêche.

Le deuxième point qui mérite une attention particulière, c'est la lutte contre les défis écologiques, comme l'assèchement du lac Tchad qui, comme nous le savons tous, impacte négativement les activités agricoles.

Autre point important à garder à l'esprit, la promotion de l'autonomisation des femmes est nécessaire aussi bien dans les domaines économique que politique afin de réduire leur vulnérabilité et de renforcer leur apport au développement.

Dernier point à ce chapitre, la réduction de la forte dépendance des économies des pays affectés vis-à-vis des ressources pétrolières ou uranifères reste indispensable afin d'éviter les effets budgétaires néfastes de la baisse des cours mondiaux du pétrole.

Pour conclure, je voudrais souligner l'impérieuse nécessité de renforcer la coordination des efforts des différents acteurs, qu'ils soient locaux, nationaux, régionaux ou internationaux, et ce afin de garantir l'efficacité de l'action d'ensemble contre Boko Haram. Je puis assurer le Conseil du plein soutien du Sénégal dans cette entreprise des plus importantes pour le continent.

M. Bermúdez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Jeffrey Feltman, et Mme Fatima Shehu Imam de leurs exposés.

Nous nous félicitons de la tenue de la présente séance, qui nous permet de nous pencher une fois de plus exclusivement sur la situation dans le bassin du lac Tchad, ce qui, à n'en pas douter, confère une visibilité accrue à une crise grave dont la couverture médiatique est relativement limitée. Le caractère multidimensionnel de la crise dans le bassin du lac Tchad nous oblige à en examiner toutes les causes simultanément, conjointement et de manière interconnectée. Les conditions de sécurité, la situation humanitaire et des droits de l'homme, les effets des changements climatiques et la stagnation socioéconomique dans la région doivent faire l'objet d'une attention globale si nous voulons lutter contre cette crise de manière responsable. Nous saluons les efforts que déploient les pays du bassin du lac Tchad pour affronter ces problèmes en dépit de ressources et de capacités limitées. À cet égard, nous reconnaissons l'importance du rôle que jouent les partenaires internationaux et les organismes des Nations Unies qui promeuvent la mobilisation de ressources dans la région.

En matière de sécurité, la Force multinationale mixte déploie des efforts louables dans sa lutte contre Boko Haram, et elle a enregistré des avancées importantes. Cela montre clairement qu'une action régionale coordonnée est fondamentale dans le contexte de crises de cette nature, car les acteurs qui tentent d'ébranler la stabilité ne connaissent ni frontières ni pays, et pire encore, ils violent les droits fondamentaux de communautés entières, les victimes principales étant les femmes et les enfants. De même, la création de la force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel apportera un complément important aux efforts régionaux de lutte contre le terrorisme.

Nous sommes cependant préoccupés par les allégations répétées de violations des droits de l'homme commises par des membres de la Force multinationale mixte et les forces de sécurité des pays du bassin du lac Tchad. À cet égard, l'Uruguay lance un appel pour que toutes les activités relatives à la sécurité, notamment la lutte contre le terrorisme, soient menées dans le strict respect des normes du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, et pour que des garanties de procédure régulière soient fournies aux victimes présumées de ces violations.

La situation des femmes dans le bassin du lac Tchad doit faire l'objet d'une attention particulière, compte tenu de leur vulnérabilité, due essentiellement aux agissements de Boko Haram. Nous observons avec une vive préoccupation le recours systématique à la violence sexuelle comme tactique de terrorisme, par exemple à travers l'enlèvement de milliers de femmes et de filles et les sévices sexuels qui leurs sont infligés par Boko Haram, l'utilisation croissante de femmes kamikazes, qui sont tristement connues sous le nom de femmes-bombes ou de filles-bombes.

D'autre part, nous avons très peu d'informations concernant l'incidence des questions sexospécifiques dans le contexte d'une crise humanitaire complexe, ou encore le rôle que jouent la participation et la prise d'initiatives des femmes et les considérations relatives à l'égalité des sexes dans le cadre des efforts de paix, notamment la lutte contre l'extrémisme violent, le rétablissement de l'autorité de l'État et la protection des droits de l'homme. À cet égard, ma délégation estime qu'il faut accorder une attention particulière à plusieurs questions clefs, notamment la fourniture d'une aide pour

lutter contre la stigmatisation des victimes de violence sexuelle et de leurs enfants; la prestation de services de santé sexuelle et de la procréation et l'éducation dans ce domaine; et la nécessité de veiller à ce que les stratégies nationales et régionales reconnaissent que les survivants de la violence sexuelle sont des victimes du terrorisme afin qu'ils bénéficient d'une aide globale et adéquate.

Le bassin du lac Tchad est depuis plusieurs années confronté à une crise multiforme et structurelle qui exige de mettre au point des initiatives qui permettront non seulement d'atténuer la menace terroriste et de nourrir les populations dans le besoin, mais aussi de promouvoir la stabilité à long terme. Tous ces messages idées ont été clairement communiqués aux chefs d'État, ministres et hauts-fonctionnaires qui ont participé en mars dernier à la mission du Conseil de sécurité au Niger, au Cameroun, au Tchad et au Nigéria.

Il est donc primordial et indispensable que les Gouvernements des quatre pays concernés mettent en place des politiques publiques qui orientent en priorité les ressources vers la lutte contre les causes structurelles de la crise, et qu'ils mènent des activités destinées à améliorer les services de santé, l'éducation, la création d'emplois et la résilience des communautés, et ce pour leur permettre de s'adapter et de faire face à une conjoncture aussi défavorable.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : Je souhaite tout d'abord adresser mes sincères remerciements au Secrétaire général adjoint, M. Feltman, pour sa présentation du rapport (S/2017/764) du Secrétaire général en application de la résolution 2349 (2017). Je remercie également Mme Imam de son exposé.

La région du bassin du lac Tchad a enregistré de véritables progrès dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram. En premier lieu, de nombreuses régions ont été reprises par le Gouvernement nigérian, et Boko Haram ne contrôle donc plus ces territoires. De nombreux membres de Boko Haram ont par ailleurs été arrêtés. Nous saluons les efforts des États de la région, qui ont pris de nombreuses mesures pour lutter contre ce problème en dépit du manque de ressources. Ils prennent évidemment cette crise multidimensionnelle au sérieux, et ils ont renforcé leur coopération. Des efforts importants ont également été entrepris au niveau national, en particulier dans le domaine juridique, où la coopération se développe et des mesures sont mises en place pour promouvoir le respect des droits de l'homme, permettre aux réfugiés de rentrer chez eux et faire libérer de nombreuses jeunes filles enlevées par Boko Haram.

Les pays de la région représentent un modèle à suivre. En effet, la crise humanitaire est gérée avec le plus grand sérieux et l'aide humanitaire est acheminée plus ou moins facilement vers les régions touchées. D'autre part, une aide financière considérable est fournie aux pays de la région, et les premiers à en bénéficier sont les réfugiés. Toutefois, nous sommes préoccupés par la crise humanitaire dans le nord-est du Nigéria, où 5,2 millions de personnes sont touchées par une crise humanitaire qui a tout d'une famine. C'est pourquoi nous appelons les donateurs à honorer les engagements qu'ils ont pris à Oslo en début d'année afin d'éviter une véritable catastrophe humanitaire. Nous appelons les diverses organisations humanitaires internationales et régionales à redoubler d'efforts pour combattre et régler cette crise. Nous sommes également profondément reconnaissants au Secrétaire général, qui n'a ménagé aucun effort pour appeler rapidement l'attention sur les signes avant-coureurs de cette crise cette année et à pour lever les fonds nécessaires pour y remédier.

Nous condamnons fermement tout acte qui viole les droits de l'homme, notamment les actions barbares commises par Boko Haram contre la population civile des États de la région du bassin du lac Tchad, et en particulier les violations à l'égard des femmes et des filles et les ravages infligés aux écoles, aux hôpitaux et aux infrastructures médicales et scolaires du Nigéria de manière générale. Nous demandons que tous ceux qui se rendent coupables de ces actes et leurs partisans soient traduits en justice, et nous devons veiller à ce qu'ils ne jouissent pas d'impunité.

À cet égard, nous voudrions indiquer que, malgré les résultats obtenus par la Force multilatérale mixte dans la lutte contre Boko Haram, elle continue à avoir besoin de davantage d'appui de la part de la communauté internationale pour restaurer la stabilité dans la région du bassin du lac Tchad. Nous exhortons tous les partenaires internationaux et régionaux concernés à apporter un appui accru à la Force multinationale mixte à tous les niveaux, en matériel, en formation, en logistique et au renforcement des capacités. Nous demandons à tous les partenaires internationaux d'honorer les engagements qu'ils ont pris à la conférence des donateurs de la Force multinationale mixte, tenue à le 1er février 2016 à Addis-Abeba pour lancer un fonds africain d'appui à la Force multinationale mixte.

Mme Gueguen (France) **:** Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Jeffrey Feltman, et la représentante

des organisations de la société civile de l'État de Borno, M[me] Fatima Shehu Imam, pour leurs exposés.

La France est encouragée par les progrès récents enregistrés dans la lutte contre Boko Haram dans la région du bassin du lac Tchad. Nous saluons les efforts conjoints menés en ce sens par les pays de la région, et le rôle central joué par la Force multinationale mixte (FMM). Pour autant, la menace terroriste continue de peser sur les pays de la région et sur leurs populations, comme le montre le bilan tragique des multiples attaques intervenues au cours des derniers mois. Nous condamnons avec force les violations très graves des droits de l'homme commises à l'encontre d'enfants, qui sont chaque jour tués, mutilés, qui sont victimes de violences sexuelles, victimes d'attaques contre des écoles ou des hôpitaux, ou encore recrutés en tant qu'enfants-soldats. L'emploi accru de ces enfants dans des attaques-suicides et l'utilisation de la violence sexuelle comme arme de guerre sont révoltants et sont source d'une inquiétude et d'une indignation qui doivent hanter nos consciences.

En réponse, la mobilisation des pays de la région contre la violence terroriste se poursuit, avec le soutien de la communauté internationale. Notre responsabilité, en tant que Conseil de sécurité, est d'apporter un soutien aux États africains qui s'unissent à l'échelle régionale pour lutter contre le terrorisme. La France joue pleinement son rôle à cet égard, à travers le soutien apporté par la force Barkhane à la FMM sur le plan logistique et sur le plan du renseignement. Nous apportons également un soutien bilatéral aux armées de la région engagées contre Boko Haram, à hauteur de plus de 30 millions d'euros depuis 2015. Nous attendons du reste de la communauté internationale qu'elle prenne également part à l'effort. L'implication des Nations Unies fait à juste titre l'objet de fortes attentes de la part des pays de la région, comme l'ont montré les récentes consultations du Conseil avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, la semaine passée. Nous ne devons pas décevoir ces attentes.

Ce soutien international aux efforts des pays de la région va de pair avec certaines responsabilités. La lutte contre le terrorisme ne saurait notamment s'accompagner de violations des droits de l'homme, quelle qu'en soit la forme. Nous attendons donc des pays de la FMM qu'ils situent leur action dans le plein respect des dispositions pertinentes du droit international. Les mesures d'ores et déjà prises en ce sens vont dans la bonne direction. Enfin, nous déplorons le retard pris dans l'attribution effective à la FMM des 31 millions d'euros alloués il y a un an par l'Union européenne à l'Union africaine. Ces financements doivent servir à équiper la force régionale qui, faute de matériel adéquat, ne peut pas poursuivre efficacement les combattants de Boko Haram réfugiés sur les îles du lac Tchad en cette saison des pluies.

La réponse à la crise de la région du bassin du lac Tchad ne peut uniquement être de nature sécuritaire. Pour y apporter une solution durable, nous devons continuer à porter une attention appuyée aux enjeux humanitaire, de protection des civils et de développement. Premier point, la gravité de l'urgence humanitaire à laquelle continue de faire face la région doit nous inciter à renforcer nos efforts pour soutenir des pays qui sont en première ligne dans la lutte contre le terrorisme et accueillent un nombre considérable de réfugiés. Devant l'ampleur des besoins à combler, il est déterminant de favoriser une approche globale et d'améliorer la coordination entre bailleurs. L'action des Nations Unies, pour être réellement efficace, ne peut venir qu'en soutien des efforts des pays de la région. Le mécanisme tripartite mis en place entre le Cameroun, le Nigéria et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés constitue à cet égard un pas en avant important qu'il convient de saluer.

Il est également essentiel que l'ensemble des pays concernés assurent un accès sans entrave et sécurisé au personnel des Nations Unies et aux acteurs humanitaires partout où les populations ont besoin d'une aide d'urgence. Enfin, nous sommes particulièrement inquiets du risque de famine qui menace notamment le nord-est du Nigéria, où plus de 5,2 millions de personnes, dont 450 000 enfants, souffrent d'insécurité alimentaire sévère. Cette situation générée par l'insécurité causée par Boko Haram n'est pas une fatalité et doit nous mobiliser. C'est la raison pour laquelle la France a pris l'initiative de l'organisation d'une réunion selon la formule Arria sur cette question au mois de juin dernier, et que le Conseil a demandé au Secrétaire général une présentation spécifique sur cette question, qui interviendra en octobre prochain, sous présidence française du Conseil.

Second point, la lutte contre le terrorisme doit s'accompagner d'une exigence sans cesse renouvelée en matière de protection des civils. Il s'agit notamment d'assurer la sécurité pérenne des populations face à Boko Haram et d'accompagner le retour volontaire et durable des personnes déplacées ou réfugiées, là où les conditions sécuritaires le permettent. La question des

femmes réfugiées et déplacées doit également trouver des réponses concrètes et immédiates, pour lesquelles elles doivent être pleinement consultées.

Enfin, troisième point, face à la crise multiforme – sécuritaire, humanitaire, économique – qui frappe cette région, la seule approche possible est une approche n'omettant pas la nécessité d'enclencher le cercle vertueux du développement. Pour réussir, il faut s'attaquer de front et de manière complémentaire aux défis sécuritaire, humanitaire et du développement. Il serait illusoire de penser vaincre le terrorisme sans éradiquer la grande pauvreté et la malnutrition, ou sans améliorer l'éducation et l'emploi des jeunes. C'est pourquoi la France poursuit son effort financier avec 14,5 millions d'euros d'aide humanitaire en 2017 et la mise en œuvre de l'« Initiative lac Tchad » pour l'autonomisation des populations réfugiées et déplacées, pour un engagement de plus de 36 millions d'euros.

À l'inverse, il n'est pas possible d'enclencher une véritable dynamique en faveur du développement sans venir à bout de Boko Haram. Nous encourageons les États de la région et la FMM à poursuivre leurs efforts militaires coordonnés pour lutter contre les deux branches de ce groupe terroriste. La réconciliation doit être amorcée; nous incitons les États à initier des processus politiques pour favoriser les redditions, en mettant en place un cadre juridique clair et des programmes de réinsertion. La seule manière de réussir, c'est donc d'adopter une approche combinant l'ensemble des outils à disposition des Nations Unies, au service d'une stratégie globale, en pleine cohérence avec la réforme de l'Organisation en faveur de laquelle travaille actuellement le Secrétaire général.

Je souhaiterais conclure mon intervention en rappelant une nouvelle fois que la région du lac Tchad n'a pas toujours eu l'attention qu'elle méritait de la part de la communauté internationale. La visite du Conseil dans la région en mars dernier nous a permis de commencer à réparer cette erreur et d'enclencher une nouvelle dynamique. I1 importe que ce dossier demeure désormais une vraie priorité, dans la durée, de ce Conseil et de la communauté internationale. Le Conseil peut compter sur la France pour y veiller.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Feltman, ainsi que Mme Imam, de leurs exposés.

La Chine a suivi attentivement l'évolution de la situation dans la région du bassin du lac Tchad et se félicite de la ferme détermination affichée par les pays de la région et des efforts acharnés qu'ils déploient pour lutter contre le terrorisme. La Chine salue la formation de la Force multinationale mixte (FMM) et les progrès enregistrés dans le cadre des opérations conjointes contre le terrorisme.

Aujourd'hui, la région du bassin du lac Tchad pâtit des activités extrémistes et terroristes violentes, ainsi que des menaces posées par la criminalité transnationale organisée, notamment le trafic d'armes, de drogues et de personnes, et les conditions de sécurité y restent précaires. Et les pays de la région font face aussi aux graves défis posés par la crise humanitaire, tels que des déplacements massifs de civils qui ont besoin d'une assistance humanitaire urgente, notamment de produits alimentaires et de médicaments. L'ONU et la communauté internationale doivent suivre de près l'évolution de la situation dans le bassin du lac Tchad et aider ensemble les pays de la région à relever les défis actuels.

Premièrement, des mesures efficaces doivent être prises pour atténuer la crise humanitaire dans le bassin du lac Tchad. Les pays de la région et de la sous-région et leurs populations accueillent un grand nombre de déplacés, et la communauté internationale se doit de leur venir en aide.

La Chine a réagi rapidement à la crise par des voies bilatérales et multilatérales, en fournissant une aide alimentaire d'urgence aux pays de la région, notamment le Nigéria et le Tchad. Nous demandons aux bailleurs de fonds internationaux d'honorer rapidement leurs promesses d'aide humanitaire et de continuer de fournir aux pays de la région une aide massive en termes d'amélioration de la sécurité alimentaire et des soins médicaux.

Deuxièmement, il faut aider les pays de la région qui s'efforcent de lutter contre le terrorisme. La lutte contre le terrorisme en Afrique est un élément important de la lutte internationale contre le terrorisme et y contribue de manière significative. La communauté internationale doit aider les pays africains à trouver des solutions africaines aux problèmes africains, dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des pays de la région, et à renforcer leur capacité antiterroriste, et leur fournir appui et assistance en matière de financement, d'équipement et de formation de sorte de permettre à la MMF de mener efficacement ses opérations.

Troisièmement, il nous faut définir une perspective à plus long terme s'agissant de cette question et nous consacrer à aider les pays de la région à renforcer leurs capacités en matière de développement économique et social. La communauté internationale doit augmenter sa contribution à la reconstruction et au développement économique après le conflit, et améliorer efficacement les conditions de vie, éliminant de la sorte le terreau fertile aux conflit et au terrorisme.

Nous espérons que les pays de la région renforceront leur coordination avec l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et la Commission du bassin du lac Tchad, et qu'ils relèveront ensemble ces défis.

L'ONU doit mieux aligner la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 sur l'Agenda 2063 pour l'Afrique afin d'instaurer une paix durable et de réaliser le développement dès que possible en Afrique.

La Chine entretient des relations politiques et économiques étroites avec les pays de la région du bassin du lac Tchad, fournissant une assistance active à leur développement économique et social. La Chine continuera de mener en Afrique une politique fondée sur la sincérité, le pragmatisme, les affinités, la bonne foi, la justice et les intérêts mutuels, mettant intégralement en œuvre les résultats du Sommet du Forum sur la coopération sino-africaine tenu à Johannesburg.

La Chine est disposée à œuvrer avec la communauté internationale et les pays de la région pour aider les pays de l'Afrique centrale et de l'Ouest à parvenir à une paix durable et à une prospérité partagée, et à contribuer à la paix et au développement en Afrique.

M. Llnytskyi (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je voudrais me joindre aux autres intervenants pour remercier tous ceux qui ont présenté des exposés aujourd'hui de leurs contributions à notre débat.

En mars, suite à sa visite dans la région du bassin du lac Tchad, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2349 (2017), qui, comme prévu, a constitué un instrument opportun pour répondre à la crise complexe qui sévit dans la région.

La région du bassin du lac Tchad continue de connaître une situation difficile tant sur le plan humanitaire qu'en matière de sécurité. La pauvreté extrême, la grave insécurité alimentaire, la mauvaise gouvernance, les changements climatiques et les activités nocives de Boko Haram contribuent tous à cet état de choses catastrophique.

Boko Haram continue de représenter une menace pour la population civile dans la région. Tel un noyé qui s'accroche à un brin de paille, les terroristes recourent à l'utilisation de tous les moyens disponibles, y compris les attentats-suicides, ce qui prouve bien qu'ils sont en train de perdre leur capacité de combat. À cet égard, nous saluons les efforts faits par la Force multinational mixte et d'autres acteurs qui luttent contre ce groupe terroriste. Mais les pays de la région ont besoin d'un appui supplémentaire de la part de la communauté internationale pour remporter une fois pour toute cette bataille.

L'ONU et les autres partenaires concernés doivent continuer à aider la Force à prévenir les violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire dans le cadre de ses opérations militaires et à y remédier. À cet égard, nous saluons les efforts que déploient les entités pertinentes des Nations Unies, qui œuvrent en étroite coopération dans la région pour établir un cadre d'application de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme.

En l'absence d'un tel instrument, les pays de la région du bassin du lac Tchad se heurteront à d'autres obstacles s'agissant de la déradicalisation et de la réintégration des anciens combattants de Boko Haram, et de la réconciliation.

Pour instaurer une paix durable dans les régions libérées de l'emprise de Boko Haram, les gouvernements des pays de la région du bassin du lac Tchad doivent reconstruire les infrastructures critiques, rétablir la présence de l'État et garantir un accès sans entraves aux acteurs humanitaires. La non-implication de l'État dans ces régions signifierait que les gens continueraient d'être contraints de fuir leurs foyers et d'aller chercher aide et assistance dans les pays voisins ou, pire encore, rejoindre les rangs des terroristes.

L'autre question qui requiert notre attention, c'est la nécessité pour les pays de la région de veiller à honorer pleinement l'engagement qu'ils ont pris d'assurer la protection aux personnes déplacées. Nous avons appris avec inquiétude que certains États continuent de forcer des personnes déplacées à rentrer chez elles. Les réfugiés ne doivent retourner à leurs foyers qu'à titre volontaire et qu'une fois qu'ils sont sûrs qu'il peuvent quitter leurs camps en toute sécurité. Sinon, nous risquons de créer

des mouvements d'allers-retours fréquents à travers les frontières et dans d'autres endroits de la région.

Dans le même temps, nous sommes encouragés par les efforts que font les gouvernement des pays de la région du lac Tchad pour répondre aux besoins des personnes touchées, notamment au Nigéria. Il importe au plus haut point que la région et la communauté internationale puissent fournir d'urgence l'appui nécessaire aux 10,7 millions de personnes vivant dans la région du bassin du lac Tchad.

Enfin, dans la résolution 2349 (2017), le Conseil a affirmé avoir conscience des effets néfastes des changements climatiques et écologiques, entre autres facteurs, sur la stabilité de la région, et souligné qu'il importe que les gouvernements et les organismes des Nations Unies adoptent des stratégies appropriées d'évaluation et de gestion des risques. La question des changements climatiques a également été examinée par le Conseil lors de la réunion tenue selon la formule Arria sur les répercussions des changement climatiques sur la sécurité, organisée par l'Ukraine en avril.

À cet égard, nous attendons avec intérêt de voir cette question problématique soulevée par le Secrétaire général dans ses prochains rapports sur la situation dans la région du bassin du lac Tchad.

Mme Sison (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint, M. Feltman, de son exposé. Je remercie aussi Mme Fatima Shehu Imam de s'être jointe à nous. Je suis très contente de l'avoir entendue et d'avoir fait sa connaissance lors de la visite effectuée par le Conseil à Maiduguri plus tôt cette année. Je la remercie du travail important qu'elle effectue dans le nord-est du Nigéria. Les contributions de la société civile sont d'une importance critique.

La crise dans le bassin du lac Tchad est l'un des défis les plus pressants à relever. Les États-Unis ne cessent depuis des années d'appuyer énergiquement les efforts visant à éradiquer la terreur perpétrée par Boko Haram et l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), et cette lutte est loin d'être terminée. Mais nous tous au Conseil de sécurité devons reconnaître que la solution militaire seule n'apportera pas une paix durable au bassin du lac Tchad.

Même si la mission de lutte contre le terrorisme revêt une importance capitale, nous devons également appuyer la stabilisation et le développement des zones libérées et exiger le respect des droits de l'homme et veiller à ce que tous les auteurs de violations des droits de l'homme répondent de leurs actes. C'est pourquoi, suite à la visite effectuée par le Conseil dans la région, nous avons adopté la résolution 2359 (2017), qui prie le Secrétaire général de faire régulièrement rapport sur la situation dans le bassin du lac Tchad, pour que le Conseil puisse agir face à la situation grave que connaissent tant de personnes dans la région.

Ce premier rapport (S/2017/764) est un pas important à cet égard, et nous sommes engagés à faire en sorte que la situation dans la région demeure inscrite à l'ordre du jour du Conseil. L'examen de la situation dans le bassin du lac Tchad par le Conseil de sécurité ne devrait pas porter à controverse. Boko Haram et l'État islamique d'Iraq et du Cham (EIIL) représentent actuellement des menaces réelles pour la paix et la sécurité internationales. Nous avons constaté des violations ignobles des droits de l'homme dans le bassin du lac Tchad. La région est au bord de la famine, et nous ne bénéficions toujours pas d'un accès humanitaire sans entrave aux personnes qui ont besoin d'aide. Par conséquent, il est plus que temps que le Conseil intensifie son action. Boko Haram continue de recourir à des tactiques brutales et de commettre des violations des droits de l'homme.

Les États-Unis sont vivement préoccupés par l'augmentation du nombre d'attaques et de morts, du fait de Boko Haram et de l'EIIL, depuis l'adoption de la résolution 2359 (2017), cette année. Selon les Nations Unies, rien qu'en juin et en juillet, 60 femmes kamikazes ont lancé des attaques dans l'ensemble de l'État de Borno. Des centaines de civils ont été tués cette année. Il reste encore beaucoup à faire pour venir à bout de Boko Haram et de l'EIIL dans le bassin du lac Tchad. C'est pourquoi les États-Unis sont très attachés à leurs partenariats dans l'ensemble de la région, en vue d'éliminer ces groupes et de mettre fin à cette violence insensée.

Comme nous avons pu nous en rendre compte au cours de la mission du Conseil en mars, à l'occasion de nos rencontres avec des femmes et des filles à Maroua, au Cameroun, et à Maiduguri, au Nigéria, ce conflit, comme tant d'autres, a une incidence disproportionnée sur les femmes et les filles – un point sur lequel Mme Imam vient d'attirer notre attention. Le fait que Boko Haram se sert de plus en plus de jeunes filles pour perpétrer des attentats suicides en est l'exemple le plus flagrant. Nous avons été très touchés par cette terrible réalité durant notre visite. Alors que ces filles

commencent leur vie à peine, elles sont maltraitées et subissent un lavage de cerveau, ce qui les amène à commettre des actes innommables, coupant ainsi court à leurs vies trop brèves et à celles des victimes innocentes qui les entourent.

Il ne fait aucun doute qu'il faut détruire Boko Haram et l'EIIL. Toutefois, pour que les efforts de lutte contre ces groupes soient couronnés de succès, il faut bien plus qu'une simple démonstration de force. Les campagnes de lutte contre le terrorisme les plus réussies sont celles qui respectent le droit international humanitaire, respectent les droits fondamentaux de tous les citoyens et demandent des comptes aux auteurs de violations des droits de l'homme. Nous restons préoccupés par les informations selon lesquelles les forces de sécurité régionales utilisent des tactiques inhumaines et brutales ou ne font pas de distinction entre les combattants terroristes et les civils. Le fait de ne pas défendre et de ne pas protéger les droits de l'homme ou de ne pas demander aux forces de sécurité de rendre compte de leurs actions ne sert qu'à faciliter les efforts de recrutement des terroristes que nous cherchons à éliminer. Les gouvernements des pays de la région doivent veiller à ce que leurs forces de sécurité protègent les civils et respectent leurs droits fondamentaux. Il faut trouver de meilleurs moyens d'enquêter sur ces violations et d'autres atteintes et de les prévenir.

Nous avons pris note avec préoccupation du fait que l'ouverture au Tchad d'un bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies (HCDH), qui devait travailler à l'amélioration des activités de suivi et de compte rendu en matière de droits de l'homme au niveau régional, a été reportée en raison d'un manque de fonds, comme l'indique le rapport du Secrétaire général. Nous sommes d'avis que le Conseil devrait envisager d'autoriser la création d'une mission officielle du HCDH, qui effectuerait une visite dans la région afin de rendre directement compte des violations commises par toutes les parties. Toutefois, les problèmes liés à ce conflit ne se terminent pas avec la libération des zones contrôlées par Boko Haram et de l'EIIL. Les autorités locales doivent rétablir rapidement les éléments essentiels : l'état de droit, le respect des droits de l'homme et les services de base. C'est ainsi que nous pouvons nous assurer que des groupes comme Boko Haram et l'EIIL ne réapparaîtront pas. Ces efforts visant à rétablir la gouvernance locale méritent un appui international robuste. Les gouvernements des pays du bassin du lac Tchad doivent également créer les conditions permettant à des millions de déplacés et de réfugiés nigérians de regagner volontairement leurs foyers, en toute sécurité et dans la dignité.

Nous faisons écho à l'appel lancé par le Secrétaire général au Nigéria et au Cameroun pour qu'ils travaillent en coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés afin d'assurer l'application totale de l'accord tripartite, pour éviter tout retour forcé de réfugiés. En outre, nous demandons à tous les autres gouvernements de faire en sorte que les retours des déplacés se fassent sur une base volontaire et en toute sécurité. Les États-Unis restent déterminés à apporter leur appui aux gouvernements des pays du bassin du lac Tchad pour qu'ils puissent relever ces lourds défis. Nous avons contribué plus de 640 millions de dollars aux interventions humanitaires internationales menées dans le bassin du lac Tchad depuis octobre 2015, dont plus des deux tiers qui ont été déboursés durant l'année écoulée.

De nombreux autres pays sont intervenus pour porter assistance à la région, y compris le Niger, qui a contribué à hauteur de 4,4 millions de dollars à l'appel humanitaire lancé dans ce pays. Nous nous félicitons de ces annonces de contributions, mais il faut faire davantage. Par conséquent, nous demandons instamment à tous les États Membres d'envisager d'apporter leur appui à la lutte contre le terrorisme, à l'action humanitaire dans tous les pays touchés, au développement économique, aux droits de l'homme et à la stabilisation de la région.

Les États-Unis continueront à épauler les dirigeants de la région et les habitants du bassin du lac Tchad dans leurs efforts considérables visant à débarrasser la région de Boko Haram et de l'EIIL et à parvenir à la stabilité, à la bonne gouvernance et à la prospérité. Nous exhortons nos collègues membres du Conseil et l'ensemble du système des Nations Unies à continuer de concentrer collectivement notre attention et nos efforts sur la région et les défis auxquels elle fait face.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint, M. Feltman, de son exposé instructif et nous souhaitons la bienvenue à Mme Imam à nos délibérations.

La visite que les membres du Conseil de sécurité ont effectuée dans les pays du bassin du lac Tchad nous a permis d'en apprendre davantage sur la Force multinationale mixte et sur la situation humanitaire. Cela nous sera utile à l'avenir, au moment d'élaborer une stratégie globale visant à traiter des causes profondes

et de la dimension socioéconomique de la crise. Les mesures prises par la Force multinationale mixte et les armées nationales du Cameroun, du Tchad, du Niger et du Nigéria se sont avérées efficaces dans la lutte contre Boko Haram. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire en dépit de ces progrès. Pour lutter contre Boko Haram, nous devons renforcer le cadre d'assistance intégrée aux fins de la lutte contre le terrorisme pour la force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel. Pour régler la situation humanitaire, il faut assurer la réinstallation des personnes déplacées et des réfugiés et s'attaquer immédiatement au problème grave qu'est l'insécurité alimentaire. Le retour dans les villages d'origine est un élément essentiel pour que les populations concernées puissent commencer une nouvelle vie et reprendre les activités agricoles, afin de prévenir une famine potentielle.

L'accès à certaines zones continue de poser des défis, en dépit des efforts déployés pour les relever. Par conséquent, il faut appuyer l'acheminement d'une aide humanitaire au Nigéria et d'autres mesures. Il est également essentiel d'appliquer l'accord tripartite entre le Cameroun, le Nigéria et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés visant à gérer le retour volontaire des réfugiés à travers les frontières de ces pays.

Il faut apporter les soins voulus aux enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère et de maladies – un demi-million d'enfants – compte tenu de la destruction des infrastructures de santé. Il faut mettre un terme aux détentions d'enfants dans le cadre des opérations antiterroristes et interdire l'utilisation d'écoles et d'hôpitaux à des fins militaires. En outre, la communauté internationale doit prêter l'attention voulue aux enlèvements et aux violences visant les femmes et les filles commis par Boko Haram ainsi qu'aux activités des forces de sécurité et des groupes d'autodéfense dans le contexte des opérations de lutte contre le terrorisme.

Le Siège, en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et ONU-Femmes, doit poursuivre ses démarches auprès des gouvernements concernés et de la Force multinationale mixte afin de promouvoir une stratégie visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles. Ces efforts pourraient être facilités par le recrutement de conseillers pour la problématique hommes-femmes à toutes les étapes du processus de paix et de développement.

Les problèmes complexes auxquels les populations des zones touchées sont confrontées continuent de faire obstacle aux efforts de relèvement en cours. À cet égard, la protection juridique de ces populations pourrait être renforcée grâce à la mise en œuvre de la convention tripartite de renforcement de l'entraide judiciaire signée par le Tchad, le Mali et le Niger.

La visite que nous avons effectuée dans la région du bassin du lac Tchad a clairement démontré que nous devons renforcer le rôle du système des Nations Unies, en étroite consultation avec les autorités nationales, conformément aux plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, pour que le système des Nations Unies fonctionne comme un tout. La coordination des activités que mènent les organismes et les programmes des Nations Unies dans l'ensemble permettra de fournir de l'aide avec efficacité, sans gaspillage et dans la transparence. En outre, des investissements sont de la plus haute importance pour la réduction la pauvreté, la prestation des services sur le plan social, de l'éducation et des soins de santé, et la promotion des perspectives d'avenir, ce qui permettra d'améliorer considérablement la situation socioéconomique.

Nous sommes convaincus que pour instaurer la stabilité à long terme et une paix durable, il faut tenir compte des liens qui existent entre la paix, la sécurité et le développement. Les deux visites effectuées tout récemment par les membres du Conseil de sécurité et par le Secrétaire général en Afrique, respectivement, ont largement démontré la nécessité de promouvoir une approche régionale, qui est la seule voie à suivre. Ce n'est pas en traitant des menaces qui pèsent sur la région, telles que le terrorisme, la dégradation de l'environnement et le sous-développement, au niveau des pays individuels qu'il sera possible de les régler. Ces menaces sont interrégionales par nature et doivent être traitées en conséquence.

M. Inchauste Jordán (Bolivie) (*parle en espagnol*) : En premier lieu, nous remercions le Secrétaire général adjoint, M. Jeffrey Feltman, des informations qu'il nous a fournies relativement au premier rapport du Secrétaire général sur la situation dans le bassin du lac Tchad (S/2017/764). De même, nous remercions Mme Fatima Shehu Imam de sa déclaration au Conseil aujourd'hui.

La Bolivie se déclare préoccupée par la menace permanente que représente Boko Haram pour le Niger, le Tchad, le Cameroun et le Nigéria. Les terribles attaques perpétrées par ce groupe contre la population civile,

les assassinats, les enlèvements, le fait d'utiliser des filles pour exécuter des attentats-suicide, les violences sexuelles faites aux femmes, et le recrutement d'enfants montrent clairement à quel point il est urgent que la communauté internationale unisse ses forces pour faire face à violence extrême de Boko Haram. Du fait de ces attaques, la région subit des répercussions humanitaires dévastatrices. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général, 10,7 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire, un nombre alarmant qui doit appeler notre attention et nous inciter à contribuer aux efforts engagés par les gouvernements de la région du bassin du lac Tchad.

À court terme, nous devons nous attacher à lutter contre l'insécurité alimentaire et à répondre aux besoins fondamentaux des déplacés, des réfugiés et des populations plus vulnérables. Et pour ce qui concerne les retours, nous devons nous assurer qu'ils s'effectuent de manière volontaire, dans la sécurité et la dignité. Nous nous faisons l'écho de la demande du Bureau de la coordination des affaires humanitaires tendant à ce que les fonds nécessaires soient réunis et que l'assistance voulue soit fournie à la population touchée.

De même, comme suite au message transmis au Conseil par la Vice-Secrétaire générale à la séance du 10 août (voir S/PV.8022), nous devons accorder une attention particulière et remédier aux répercussions que ce conflit a sur les femmes de la région. Bien que la violence sexuelle commise en période de conflit ne fasse aucune distinction entre les sexes, elle touche majoritairement les femmes et les filles, qui sont soumises viol, à l'esclavage sexuel, à la prostitution forcée, au mariage forcé, à la stérilisation forcée et à d'autres formes de violence, outre la stigmatisation dont sont l'objet les victimes lorsqu'elles réintègrent leurs communautés – autant de conséquences de l'extrémisme violent imposé par Boko Haram.

À cet égard, l'autonomisation de la femme dans la lutte contre ce groupe terroriste revêt une grande importance, et la pleine participation des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, dans les processus de prévention, de médiation et de règlement des conflits doit être garantie dans les stratégies mises en œuvre. Il est donc fondamental de promouvoir l'application des résolutions du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité, notamment les résolutions 1325 (2000) et 2242 (2015).

Par ailleurs, nous exprimons également notre préoccupation devant les effets que les changements climatiques ont sur le bassin du lac Tchad, dont, entre autres, la pénurie d'eau, la désertification et la sécheresse qui intensifient l'instabilité de la région. Il est impératif d'élaborer des stratégies pour répondre à ces risques, d'autant que leurs répercussions nuisent principalement au développement socioéconomique et provoquent l'insécurité alimentaire. Dans un contexte aussi terrible, nous nous devons de rendre un hommage appuyé à l'action que mènent les gouvernements des États membres de la Commission du bassin du lac Tchad, à savoir le Cameroun, le Niger, le Nigéria et le Tchad, dans la lutte contre le terrorisme. Grâce à l'action déterminée et coordonnée de ces quatre pays, il a été possible de réduire significativement les capacités de Boko Haram.

À cet égard, nous saluons l'initiative prise la Commission d'organiser la première conférence régionale au mois d'octobre, laquelle permettra d'élaborer des mécanismes visant à lutter contre la crise dans cette région, en plus de s'attaquer aux causes profondes du conflit. Nous sommes convaincus que, grâce au leadership de ces pays, il sera possible de mettre en place une stratégie régionale à même de remédier à ces causes fondamentales, comblant ainsi l'une des principales lacunes que nous connaissons actuellement. Dans ce contexte, il serait également très opportun d'envisager l'élaboration d'une stratégie régionale incluant des programmes de désarmement, démobilisation, réadaptation et réinsertion à l'intention des ex-éléments de Boko Haram.

En outre, il est indispensable que les organisations régionales prennent part à ces efforts. L'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale ont permis la création de la Force multinationale mixte, grâce à laquelle les capacités de Boko Haram ont été considérablement réduites ces dernières années. À cet égard, nous appelons les donateurs et la communauté internationale à honorer leurs promesses de contributions et à coopérer avec les pays de la région, à renforcer la gouvernance et les institutions publiques de ces derniers, et à contribuer aux efforts de la sous-région et de la Force multinationale mixte pour lutter contre le terrorisme, comme le prévoit la résolution 2349 (2017). Boko Haram ne représente pas une menace uniquement pour la région du bassin du lac Tchad, mais également pour la communauté internationale tout entière.

M. Kawamura (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Feltman et Mme Imam de leurs exposés.

Boko Haram représente pour le bassin du lac Tchad une menace permanente, laquelle a des conséquences dévastatrices à court terme sur le plan humanitaire et à long terme au niveau socioéconomique. Nous jugeons encourageants les efforts déployés par les pays de la région, et notamment r les progrès réalisés grâce à la Force multinationale mixte au cours de la période considérée. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour mettre en œuvre la résolution 2349 (2017) et stabiliser la région. Je voudrais mettre en relief certains domaines qui exigent une attention particulière.

En tout premier lieu, il faut citer les considérables besoins humanitaires immédiats. Pour faire face à la situation d'urgence alimentaire et nutritionnelle de grande ampleur qui sévit, il faut non seulement davantage d'aide, mais également des possibilités d'acheminement et d'accès. Des efforts louables sont en cours pour renforcer la coopération civilo-militaire entre les acteurs humanitaires, la Force multinationale mixte et les services nationaux de sécurité. Nous encourageons ces acteurs à partager les informations et les pratiques exemplaires. Nous appelons également à la mise en œuvre intégrale de l'Accord tripartite conclu entre le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Cameroun et le Nigéria, indispensable pour permettre aux réfugiés de regagner leurs foyers dans la sécurité et la dignité. Le Japon envisage activement de fournir une aide humanitaire supplémentaire pour lutter contre l'insécurité alimentaire et l'urgence nutritionnelle.

Outre l'intervention humanitaire immédiate face à la crise, des investissements de long terme dans le développement socioéconomique sont nécessaires pour assurer un relèvement rapide. Suite à la Conférence humanitaire d'Oslo sur le Nigéria et la région du lac Tchad, qui s'est tenue en février, la première réunion des hauts responsables du Groupe consultatif d'Oslo, la semaine dernière, a permis de se pencher également sur la stabilité et le développement à long terme, notamment grâce au renforcement des institutions. Nos efforts doivent tirer parti de cette attention mondiale croissante pour faire en sorte que les compétences techniques des Nations Unies en matière de développement et de consolidation de la paix soient déployées de manière cohérente et efficace dans le bassin du lac Tchad.

Le Conseil de sécurité de l'ONU et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine ont l'un et l'autre effectué des visites sur le terrain. Ces missions ont donné lieu à une prise de conscience commune des défis auxquels le bassin du lac Tchad est confronté et de la nécessité d'en faire davantage. Il est désormais évident que la détérioration de l'économie aggrave le risque de recrutement terroriste. À l'échelon local, les appels en faveur de la création d'emplois, de l'éducation et de la formation professionnelle pour les jeunes sont courants dans toute la région. Les effets de long terme des changements climatiques sur la stabilité socioéconomique de la région et des communautés doivent également être examinés. On ne saurait trop insister sur l'importance de renforcer la résilience des communautés face à l'extrémisme violent en s'attaquant aux causes profondes de l'insurrection de Boko Haram.

Je voudrais également appeler l'attention sur les répercussions disproportionnées qu'ont les violences sexuelles et sexistes perpétrées par Boko Haram et d'autres acteurs sur les femmes et les filles de la région. Les femmes déplacées sont également plus vulnérables pendant une crise humanitaire, et une démarche soucieuse de l'égalité des sexes est indispensable.

Tous les acteurs doivent intégrer une analyse des disparités entre les sexes dans leurs travaux de fond, notamment en adoptant une approche tenant compte des différences entre les sexes pour assurer la protection et l'autonomisation des femmes et des filles qui ont été victimes de Boko Haram ou qui étaient associées à ce groupe. À titre d'exemple récent des efforts déployés pour mettre en œuvre la résolution 2349 (2017), le Japon a financé un atelier sous-régional organisé à Yaoundé en juillet par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, consacré à une meilleure intégration de la problématique hommes-femmes dans les interventions de la justice pénale nationale face au terrorisme. Cet atelier a contribué aux efforts multisectoriels engagés par les quatre pays, ainsi que par l'Union africaine, pour renforcer l'action pénale tout en veillant à ce que les droits des femmes soient respectés.

Dans le même ordre d'idées, nous saluons la récente Mission conjointe de solidarité de haut niveau Nations Unies-Union africaine menée par la Vice-Secrétaire générale au Nigéria pour appuyer les efforts visant à promouvoir la paix grâce au bien-être et à l'autonomisation des femmes. L'autonomisation des femmes et la promotion de leur rôle actif est indispensable à la reconstruction de la société et au renforcement de

la résilience des communautés face au terrorisme et à l'extrémisme violent.

Le Japon appuie fermement les approches régionales de l'ONU dans le bassin du lac Tchad et au Sahel. Nous encourageons également l'UNOWAS et le BRENUAC à concentrer leur attention sur la résolution 2349 (2017) et à y donner suite. Le Japon se réjouit à la perspective de collaborer avec les partenaires internationaux et régionaux pour assurer un avenir meilleur pour la région.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Feltman, de son exposé détaillé sur la situation dans la région du bassin du lac Tchad.

Le terrorisme reste la principale menace qui pèse sur le monde, et sur le continent africain en particulier. L'intensification des activités menées par les militants du groupe terroriste Boko Haram dans le nord-est du Nigéria et le nord-ouest du Cameroun est très préoccupante. Les attaques perpétrées contre les civils, les camps de réfugiés et les convois humanitaires sont devenues plus fréquentes, et les terroristes n'hésitent pas à utiliser des femmes et des enfants comme kamikazes. Selon certaines estimations, le nombre des victimes au cours des six derniers mois s'élève à plusieurs centaines.

Nous condamnons fermement l'idéologie et les agissements criminels de Boko Haram. Nous devons cesser cette pratique néfaste qui consiste à classer la lutte contre Boko Haram comme un conflit. Ce groupe est considéré par le Conseil de sécurité comme une entité terroriste. Par conséquent, la lutte contre Boko Haram est une opération antiterroriste. Les tentatives de présenter les terroristes comme étant l'une des parties au conflit créent l'illusion qu'ils pourront se soustraire au châtiment pour leurs crimes.

Nous sommes convaincus de l'importance d'une action coordonnée de la part des Africains, y compris de leurs organisations sous-régionales, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Nous prenons note des efforts déployés par la Commission du bassin du lac Tchad et la Force multinationale mixte, composée du Cameroun, du Niger, du Nigéria, du Tchad et du Bénin. Nous saluons les résultats obtenus à ce jour.

Le lien étroit qui existe entre les terroristes et divers groupes criminels, pirates et contrebandiers nuisent au succès de la lutte contre le terrorisme. Les bandits exploitent les failles dans la sécurité nationale et transfrontière pour mener leurs activités illicites. La région est, de ce fait, confrontée à un trafic florissant de stupéfiants et d'armes, et à une immigration incontrôlée et illégale. On ne peut qu'être alarmé par le fait que des éléments criminels, profitant du chaos et de la souffrance de la population, fournissent un appui matériel aux terroristes.

Malgré la priorité accordée à la lutte contre le terrorisme, il ne sera pas possible de remédier à la situation par la seule force. Pour parvenir à une stabilisation politique, il faut s'attaquer aux causes profondes, qui ont conduit à la détérioration de la situation et à la création de Boko Haram, et priver les terroristes et les extrémistes de toutes sortes des moyens de prospérer. Il faut également résoudre les importants problèmes socioéconomiques et renforcer les institutions de l'autorité de l'État dans cette partie du continent africain.

Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur la situation dans le bassin du lac Tchad (S/2017/764), la situation humanitaire continue de se détériorer. Les ressources que les gouvernements nationaux pourraient consacrer à l'allègement des souffrances de la population sont réaffectées à la lutte contre Boko Haram. Il en résulte un cercle vicieux : on ne peut nourrir les gens tant qu'on n'a pas vaincu le terrorisme, et on ne peut vaincre le terrorisme tant que des groupes extrémistes exploitent le désespoir et la détresse de la population.

À cet égard, nous prônons une réponse adéquate et décisive de la part de la communauté internationale face aux menaces et aux défis que connaissent les pays du bassin du lac Tchad. Il est important de veiller à la cohérence des approches visant à aider les pays de la région. Dans le même temps, l'appui extérieur ne doit devenir une imposition de formules toutes faites qui sont étrangères aux États africains. Les efforts de la communauté internationale doivent être soutenus par le rôle de coordination de l'ONU en étroite coopération avec les structures africaines et les différents États africains.

Nous saluons l'intention du Secrétaire général d'élaborer une stratégie globale pour la région. Nous pensons qu'elle devra permettre de consolider et de cimenter l'aide extérieure destinée à la région. À notre avis, il est important de tenir compte de l'expérience acquise dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, dont nous attendons encore de voir les effets concrets.

Pour notre part, nous sommes prêts à continuer d'aider les États africains à faire face aux problèmes auxquels ils sont confrontés dans le contexte de la lutte contre Boko Haram et à aider les réfugiés et les victimes de catastrophes naturelles. Nous continuerons de fournir une aide humanitaire et autre, tant bilatéralement que par le biais des organisations internationales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Éthiopie.

Tout d'abord, je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Feltman, de son exposé détaillé sur la situation sécuritaire, humanitaire, socioéconomique et des droits de l'homme dans le bassin du lac Tchad. Nous remercions également Mme Fatima Shehu Imam de s'être jointe à nous par visioconférence depuis Maiduguri, au Nigéria.

Nous nous félicitons du premier rapport semestriel du Secrétaire général sur le bassin du lac Tchad (S/2017/764), conformément à la résolution 2349 (2017). À cet égard, nous prenons note des progrès réalisés par les pays de la région dans la lutte contre Boko Haram et saluons le rôle crucial joué par la Force multinationale mixte. Toutefois, ce n'est qu'en s'attaquant aux causes profondes du conflit dans la sous-région, y compris les problèmes découlant des changements climatiques, du sous-développement et du chômage, entre autres, que des solutions à long terme aux crises qui agitent la région pourront être trouvées.

Ce point a d'ailleurs été mis en exergue au cours de la discussion que nous avons eue avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à Addis-Abeba sur la situation du lac Tchad bassin. Nous nous félicitons du projet de la Commission du bassin du lac Tchad et de l'Union africaine d'organiser la première conférence régionale à N'Djamena, le mois prochain, en vue d'élaborer une stratégie régionale. La dimension régionale des menaces à la sécurité dans la sous-région et leur caractère transversal exigent à n'en pas douter une approche intégrée, et l'initiative de la Commission du bassin du lac Tchad et de l'Union africaine est un pas dans le bon sens.

Malgré les progrès faits pour renforcer le soutien de la communauté internationale, les besoins humanitaires augmentent dans le bassin du lac Tchad, ce qui exige une poursuite de la mobilisation et de l'appui. Le sort des réfugiés et des personnes déplacées est particulièrement préoccupant. Nous espérons que l'ONU et la communauté internationale redoubleront d'efforts à cet égard.

Je terminerai en soulignant combien il importe de continuer à coordonner les efforts de l'ONU et de l'Union africaine, ainsi que de leurs mécanismes régionaux respectifs, afin de répondre aux besoins des pays du bassin du lac Tchad. Entre autres priorités, le Conseil devra élaborer une stratégie régionale pour s'attaquer aux causes profondes des crises, encourager l'appui international à la Force multinationale mixte et exhorter les donateurs à honorer leurs engagements afin de répondre aux besoins humanitaires. Nous espérons voir des progrès dans ce sens au cours des six prochains mois.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Nigéria.

M. Haidara (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la présidence éthiopienne et les membres du Conseil de sécurité d'avoir organisé cette séance d'information. Cela illustre la détermination des membres du Conseil de sécurité à régler la myriade de défis auxquels se heurte la région du bassin du lac Tchad. Nous remercions tout particulièrement le Secrétaire général de son rapport (S/2017/764), qui contient des recommandations de vaste portée. Nous félicitons également le Secrétaire général adjoint Feltman de ses informations sur la situation dans la région et prenons note des perspectives partagées par Mme Fatima Shehu Imam.

L'insurrection de Boko Haram a eu des répercussions négatives sur pratiquement tous les aspects de l'activité humaine, notamment l'économie, la politique, la vie et les moyens de subsistance des populations, non seulement dans le nord-est du Nigéria, mais aussi dans l'ensemble de la région.

L'insurrection est combattue avec détermination et résilience par le peuple et le Gouvernement nigérians. La Force multinationale mixte s'emploie avec une grande efficacité à affaiblir Boko Haram. Des survivants et des victimes, qui subissaient jusqu'à présent l'oppression brutale de Boko Haram dans le nord-est, continuent d'être secourus. Les communautés s'unissent pour porter secours.

De son côté, le Gouvernement nigérian a réalisé des avancées significatives dans sa lutte contre Boko

Haram. L’armée nigériane contrôle désormais la forêt de Sambisa et ses environs. Nous reconnaissons que notre réussite est liée à l’appui crucial fourni par les pays voisins, à savoir le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Bénin. En dépit de ces progrès, le Gouvernement nigérian est conscient des autres problèmes de développement qui touchent la région, notamment la diminution de la superficie du lac Tchad. Pour éviter cette conséquence, il faudra que la communauté internationale renouvelle son engagement afin de recharger le lac.

Alors que nous célébrons nos victoires dans la guerre contre Boko Haram, nous n’oublions pas les problèmes humanitaires liés aux déplacements massifs de populations, à l’abandon de terres agricoles et à la perturbation du système éducatif, entre autres. À cet égard, le Gouvernement nigérian a mis en place des programmes d’appui à la réintégration des victimes au sein de leurs communautés.

Je suis heureux de signaler que le Comité présidentiel sur l’Initiative du Nord-Est a été chargé de coordonner les différentes initiatives prises en vue de normaliser la situation dans la région, en incluant le Gouvernement, les partenaires de développement, les fondations privées et la société civile, de créer des synergies et de faire preuve de leadership. Nous sommes aussi en train d’accélérer la mise en œuvre des cadres juridiques et institutionnels existants pour atténuer les souffrances de notre peuple, dans l’esprit du Sommet mondial sur l’action humanitaire qui s’est tenu à Istanbul en mai 2016.

Nous reconnaissons et saluons l’appui critique fourni par les organismes des Nations Unies aux filles relâchées par Boko Haram. De son côté, le Gouvernement nigérian continue de fournir des vivres, des soins de santé intégrés, un hébergement, un appui psychosocial et un accès à l’eau et à l’assainissement aux populations dans le besoin. Nous collaborons également avec des chefs communautaires et religieux hautement respectés pour décourager les jeunes vulnérables de se radicaliser. Nous continuons d’accorder la plus haute importance au renforcement de la résilience des personnes déplacées en proposant des programmes de formation professionnelle et d’acquisition de compétences.

Nous espérons qu’à ce stade crucial, alors que les conditions de sécurité sont en train de s’améliorer grâce aux victoires militaires récentes, le Conseil de sécurité et la communauté internationale continueront de collaborer avec les gouvernements de la région afin de réaliser une paix et une sécurité durables, de protéger les civils et de remédier aux problèmes humanitaires causés par les activités de Boko Haram.

Je saisis cette occasion pour réitérer l’attachement du Nigéria à la protection des civils en période de conflit armé, sachant que c’est aux États qu’il incombe au premier chef de protéger les civils dans leur juridiction nationale. C’est fort de cette conviction que notre gouvernement se montre déterminé à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les civils dans la lutte contre Boko Haram et les groupes terroristes de la même engeance. Toutes ces mesures sont prises dans un cadre qui vise à répondre simultanément aux besoins de développement à court et moyen terme dans la région.

Pour conclure, je réitère que l’avenir des populations de la région du bassin du lac Tchad repose sur une sécurité durable et la durabilité des ressources autour du lac. Nous sommes certains qu’en renforçant la collaboration et les partenariats au sein de la Commission du bassin du lac Tchad et de l’Union africaine, nous surmonterons rapidement ce problème. La réunion qui va se tenir prochainement à N’Djamena permettra de consolider ces efforts.

Encore une fois, nous appelons la communauté internationale à renouveler son action, à renforcer son attention à cette situation et à collaborer activement avec les pays de la région du bassin du lac Tchad afin d’accélérer les efforts de relèvement et d’éliminer les causes profondes du terrorisme.

La séance est levée à 17 h 5.